



**Nouveaux besoins et nouvelles organisations des
Services de santé au travail :**

l'exemple d'un GIE

Comment mettre en œuvre la réforme ?

- Agir seul était difficile pour chaque SST
- ... sauf à restreindre l'offre de prestation (intervenants / moyens)

Solution : mise en commun de moyens (GIE)

GIE : Données- clé

- chaque Service conserve son identité et ses adhérents
- chaque Service conserve ses salariés et ses médecins
- le GIE n'a pas d'activité propre, il prolonge l'activité de ses membres (les SST)
- les intervenants pluridisciplinaires répartissent leur temps d'activité entre les adhérents des 3 Services
- les charges du GIE sont réparties entre les 3 SST

GIE = cristallisateur de moyens pour favoriser l'activité de chaque SST

... Au début était le commencement



... Au début était le commencement

comment définir ces nouveaux profils de compétences ?

comment favoriser la création d'une approche pluridisciplinaire ?

comment susciter l'intérêt (Dr. / adhérents) ?

comment financer cet élargissement de l'offre de prévention ?

comment favoriser l'accès des TPE et des PME ?

Identifier les besoins pour pouvoir y répondre

une phase de recueil préalable des besoins :

- auprès des équipes médicales
- auprès des entreprises adhérentes (questionnaire)

En différenciant les besoins (risques) des attentes

Définir le contenu de l'offre pluridisciplinaire

2004 – Embauche 1er intervenant (ingénieur ergonomiste/psychologue)

2005 – Embauche 2ème intervenant (technicien)

2006 – Acquisition de matériels (métrologie, logiciels)

2006 – Procédure d'intervention pluridisciplinaire

2006 – Embauche 3ème intervenant (ingénieur ergonomiste)

2007 – Formation secourisme INRS (technicien)

2007 – Embauche 4ème intervenant (technicien)

Développer une nouvelle culture de prévention

des
moyens

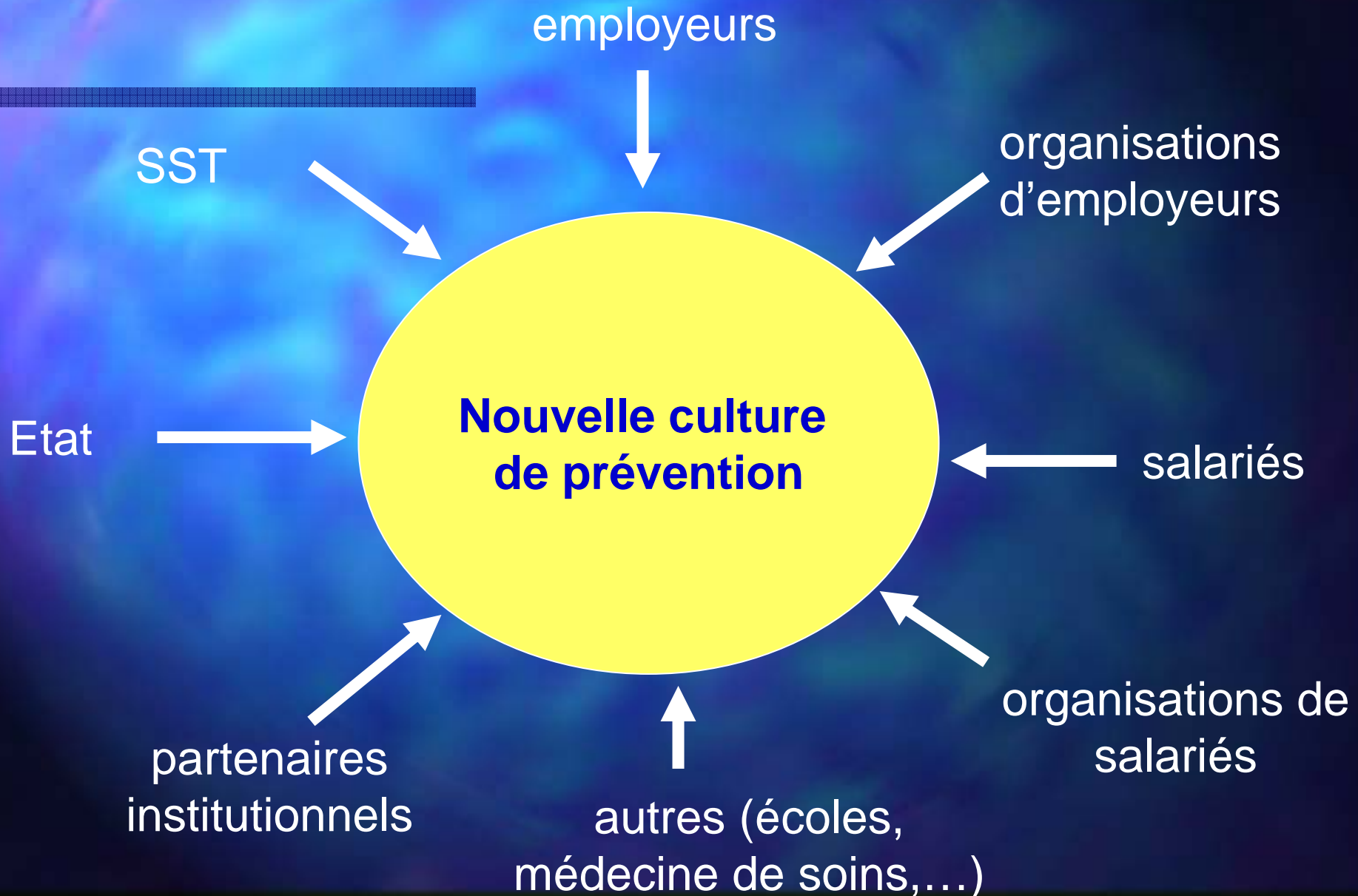
des
procédures

des
besoins

et quoi
d'autre ?

Il faut C. O. M. M. U. N. I. Q. U. E. R. !

Nous sommes en train de changer , ... mais les autres ?



Communiquer vers les entreprises

Objectif : encourager les entreprises à être acteur de la santé au travail (*objectif 4 PST*)

Messages principaux (actions adhérents 2003 / 2004) :

- **ces évolutions sont possibles, quelle que soit la taille de l'entreprise (*réflexion sur les modalités*)**
- **les SST ont la vocation à aider les entreprises sur ces nouveaux terrains (*identification des besoins et des risques, veille, alerte*)**
- **ces évolutions sont utiles et bénéfiques à tous (*entreprises et salariés*)**

GIE : des mutualisations multiples

➤ de moyens humains

➤ de moyens techniques, matériels et financiers

➤ d'idées et de méthodes de travail

➤ d'actions

...

⇒ **dynamique de coopération croissante (*champs / intensité*)**



Paris, 17 octobre 2007

ordonnance pour la Réforme

- agir avec méthode
- mutualiser les ressources si nécessaire
- partager les expériences et réalisations
- proposer et innover
- travailler en partenariat
- ne pas se décourager
- **laisser faire le temps,...**

Acte gratuit